



**Entretien avec Philippe Blanchet, Professeur de sociolinguistique à
l'université de Rennes 2-France - et auteur de "Discriminations :
combattre la glottophobie"**

**Interview with Philippe Blanchet, Professor of Sociolinguistics at the
University of Rennes 2-France - and author of "Discrimination:
Combating Glottophobia**

El-Mehdi SOLTANI
Université de Khemis Miliana /Algérie
mehdi.soltani@univ-dbk.m.dz
soltani.mehdi02@gmail.com

Reçu: 30/06/2024, **Accepté:** 10/07/2024, **Publié:** 10/07/ 2024

Résumé :

Afin de comprendre le lien étroit entre la diversité culturelle et la traduction, un entretien réalisé avec Philippe BLANCHET fait l'objet d'une publication dans le numéro thématique « Traduction et Multiculturalisme ». A travers cette contribution, notre invité partage, avec l'ensemble des lecteurs et de la communauté universitaire, son expérience en tant professeur de sociolinguistique à l'université de Rennes 2 et spécialiste de la diversité linguistique et culturelle dans le monde francophone. Il met en exergue également ses travaux sur les discriminations linguistiques au moyen d'un concept la « glottophobie » et son ouvrage "Discriminations : combattre la glottophobie »

Mots clés : Philippe Blanchet, glottophobie, sociolinguistique, discriminations linguistiques, traduction, dimension interculturelle.

Abstract :

In order to understand the close relation between cultural diversity and translation, an interview carried out with Philippe BLANCHET is the subject of a publication in the thematic issue "Translation and Multiculturalism". Through this contribution, our guest shares, with all

readers and the university community, his experience as a professor of sociolinguistics at the University of Rennes 2 and a specialist in linguistic and cultural diversity in the French-speaking world. He also highlights his work on linguistic discrimination using the concept "glottophobia" and his work 'Discriminations: combatting glottophobia.'

Keywords: Philippe Blanchet, glottophobia, sociolinguistics, linguistic discrimination, translation, intercultural dimension

ملخص:

من أجل فهم العلاقة الوثيقة بين التنوع الثقافي والترجمة، قمنا بإجراء مقابلة مع فيليب بلانشي (Philippe BLANCHET) وهذا في إطار نشر العدد الأول من المجلد الثاني لمجلة سياقات تعليمية، لسيانية وثقافية حول موضوع "الترجمة والتعددية الثقافية".

ونحاول تسليط الضوء من خلال هذه المساهمة، على تجربة وخبرة الباحث مع كافة القراء ومكونات الهيئة الجامعية والعلمية والأكاديمية الجامعي، حيث يسرد لنا تجربته كأستاذ في علم اللغة الاجتماعي بجامعة رين 2 ومتخصص في التنوع اللغوي والثقافي في العالم الناطق بالفرنسية. كما يركز في ذات السياق على عمله حول التمييز اللغوي باستخدام مفهوم "الغلوتوفوبيا" وعمله "التمييز: مكافحة الغلوتوفوبيا" الكلمات المفتاحية: فيليب بلانشي، الغلوتوفوبيا، علم اللغة الاجتماعي، التمييز اللغوي، الترجمة، البعد بين الثقافات.

Pour citer cet article :

SOLTANI, El Mehdi , (2024), Entretien avec Philippe Blanchet, Professeur de sociolinguistique à l'université de Rennes 2-France - et auteur de "Discriminations : combattre la glottophobie", *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 2(1), 264-277. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

OCHI, Khaled et LEGROS, Denis, (2024), Numéro –Thématique « *Traduction et Multiculturalisme* », *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 2(1), 320 p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

La revue CDLC – *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels*, a le plaisir de vous présenter dans son numéro thématique consacré au thème de « Traduction et Multiculturalisme » coordonné par Dr OCHI Khaled de l'Université de Sousse-FLSHS / Tunisie et le Professeur émérite Denis LEGROS de l'Université de Paris 8/ France, le chercheur français Philippe Blanchet, *Professeur de sociolinguistique à l'université Rennes 2 et auteur*, entre autres, de "Discriminations : combattre la glottophobie».



Philippe Blanchet est professeur de sociolinguistique et didactique des langues à l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne. Il y a fondé le laboratoire PREFics, ex-ERELLIF (créé en 2000 avec Marc Gontard). Il a contribué à créer en 2022 le Centre d'Etudes des Langues, Territoires et Identités Culturelles – Bretagne et Langues Minoritaires (CELTIC-BLM [archive]) à l'université Rennes2. Il est spécialiste du provençal, des variétés du français et du plurilinguisme dans

les espaces francophones. Philippe Blanchet est le concepteur du terme glottophobie, néologisme rendu public en 1998, pour désigner une discrimination linguistique (le mot a fait son entrée dans Le Petit Robert en 2023). Il a reçu le prix Mistral 1992 et le grand prix littéraire de Provence 20017.

El-Mehdi SOLTANI : *Pour commencer et mieux vous connaître, pourriez-vous nous décrire brièvement votre parcours académique, notamment les moments clés de votre formation et de votre carrière universitaire ?*

Philippe BLANCHET : Après une double formation en anglais jusqu'en maîtrise (spécialisation linguistique) et en italien (niveau licence), j'ai fait un DEA puis un Doctorat de linguistique française, que j'ai consacré à l'étude de la diffusion imposée de la langue française en Provence (mon pays d'origine) et des effets du contact avec la langue provençale pour former un français dit régional. L'ensemble de mes travaux a ensuite porté sur les situations plurilingues de coexistence inégalitaire du français avec des langues minorées, sur ces langues elles-mêmes, qu'elles soient dites régionales, minoritaires, autochtones ou immigrées, dans de nombreuses situations francophones y compris notamment didactiques. J'ai beaucoup travaillé au Maghreb et notamment en Algérie. J'ai proposé de théoriser ces questions, y compris les méthodes pour les étudier, et l'une des mes propositions théoriques les plus connues parce qu'elle a été adoptée dans le grand public, est le concept de glottophobie.

El-Mehdi SOLTANI : *Nombreux sont les recherches qui se penchent sur le plurilinguisme et le contact des langues et cultures, ce sont des chantiers à creuser davantage notamment avec les changements et les mutations que connaît le monde à l'ère actuelle. Pourriez-vous présenter votre trajectoire professionnelle à nos lecteurs, en indiquant d'où vient votre intérêt à la sociolinguistique et à la question du plurilinguisme ? En d'autres termes, votre statut d'enseignant-chercheur spécialisé en la matière, comment l'avez-vous conçu ?*

Philippe BLANCHET : Mon intérêt pour les langues en général et pour la façon dont sont traitées les personnes et les communautés qui utilisent des variétés linguistiques minorées (langues distinctes ou variétés d'une langue comme le français de Provence ou l'arabe algérien ou une langue d'apprenant L2), provient, entre autres, de ma constatation des inégalités sociolinguistiques, des tensions et conflits autour des langues et des façons de les utiliser. Il y a pour une part, fondatrice sans doute, ma propre expérience familiale et sociale, puisque je viens d'une famille modeste dont toutes les variétés linguistiques utilisées étaient minorées : provençal comme principale langue historique de la famille, piémontais et italien comme langue d'une partie « immigrée » de ma famille, français parlé « à la provençale » (ou « à la marseillaise » si c'est plus évocateur pour vos lecteurs et lectrices). A cela s'ajoute des influences du français d'Algérie où

une partie de ma famille a vécu, variété du français très présente en Provence dans mon enfance où la plupart des Français nés en Algérie se sont installés après 1962. Il y a aussi le parler d'une tante, réfugiée espagnole à Marseille, qui appris sur le tas à parler français de son environnement marseillais, ce qui donne un résultat très original. Mais l'école surtout, les médias aussi, l'État français et sa politique monolingue, les nombreux Français venus d'ailleurs en Provence, nous renvoyaient l'image de « mauvaises » langues. J'ai donc ensuite voulu comprendre pourquoi. La meilleure façon était de le faire avec une méthode scientifique, d'où mes études, mon métier, mes travaux, et d'en tirer des enseignements à partager, d'où la part d'enseignement dans mon métier et mes interventions vers la grand public, les médias, les « décideurs », etc.

El-Mehdi SOLTANI : *Dans votre ouvrage intitulé « "Discriminations : combattre la glottophobie" » Vous avez parlé des droits linguistiques qui font explicitement partie des droits et libertés fondamentales, garantis par tous les grands textes de protection de ces droits et libertés, d'interdiction des discriminations linguistiques et autres questions liée à la glottophobie. Pourriez-vous, nous en dire un peu plus sur cette question et ce nouveau concept de - Glottophobie- ?*

Philippe BLANCHET : Et bien disons, pour ne pas répéter ce que j'ai déjà publié (et donner envie d'aller le lire), que j'ai pu établir, avec d'autres et à la suite de recherches fondatrices de la génération précédente à qui je dois beaucoup, que le droit d'employer sa propre langue fait partie des droits fondamentaux et que ne pas le respecter constitue une discrimination sur les plans éthiques et juridiques. Cet élément des droits fondamentaux est largement passé sous silence parce que certains États, dont la France est un archétype, mènent une politique linguistique autoritaire, voire despotique, et cherchent à la faire percevoir comme légitime. Il a fallu bien sûr analyser les processus multifactoriels, complexes et dissimulés, qui permettent d'argumenter qu'on a bien affaire à un processus illégitime, illégal, abusif. Car il faut occulter ces droits pour réussir à installer ce fonctionnement dans une société démocratique, sans imposer une domination explicite qui serait alors contestée. Il faut endoctriner la population (notamment à l'école) pour que l'immense majorité finisse par trouver « normal », « naturel », incontestable, que la société soit organisée autour d'une seule langue et d'une seule façon de la parler et de l'écrire, qui sont considérées comme

« supérieures », de façon tout à fait arbitraire. Ça s'appelle installer une hégémonie, concept puissamment explicatif que j'ai emprunté à Gramsci via l'un de mes maitres, J.-B. Marcellesi.

Il s'est confirmé qu'un nouveau terme était nécessaire pour mieux identifier ce phénomène de stigmatisation et de discrimination des personnes et des groupes qui utilisent ces variétés linguistiques, pour le situer clairement dans le champ sociopolitique des exclusions abusives, pour en aider la conscientisation contre-hégémonique. D'où l'idée de « glottophobie », que j'ai longuement testé (environ douze ans, entre 1996 et 2008) dans les échanges scientifiques, avant de le diffuser plus largement à partir de 2008 puis de 2016.

-El-Mehdi SOLTANI : Des recherches actuelles en sociolinguistique mettent l'accent sur les inégalités entre hommes et femmes, entre origines sociales défavorisés et favorisés, les inégalités de traitement dans le contexte scolaire des élèves issus d'origines linguistiques différentes. A votre avis, quel impact pourraient entraîner ces inégalités sur les pratiques langagières et l'apprentissage des langues ?

Philippe BLANCHET : Ça dépend des systèmes scolaires et des sociétés. Mais des phénomènes communs peuvent être observés dans des situations similaires. Ainsi, comme la langue et la culture de l'école et de la réussite sociale sont en général celles des groupes sociaux dominants, qui ont le pouvoir d'en décider, ceux-ci s'arrogent de cette façon un privilège qui favorise leurs enfants et défavorise les enfants des autres milieux sociolinguistiques. A cela s'ajoute les moyens économiques qui permettent du soutien scolaire et souvent l'accès à des établissements privés où les conditions de scolarisation sont meilleures. Les enfants des autres milieux sociaux et linguistiques n'ont pas ces possibilités alors même qu'ils reçoivent des enseignements dans une langue ou une variété de langue qui n'est pas la leur, parfois qu'ils doivent apprendre en même temps qu'on leur enseigne à la lire et à l'écrire. On a là un bon exemple de ce qu'une étude sociolinguistique peut révéler ou confirmer de l'organisation d'une société. Une des conséquences est, outre l'insécurité linguistique avec ses effets paralysants, le renforcement de la dévalorisation de langues autres que celle(s) de l'école qui conduit à un arrêt de transmission par les parents, à son abandon par les jeunes, qui utilisent à la place une variété de la langue

dominante, mais une variété qui restera minorée puisque marquée par leur L1 et par d'autres paramètres sociaux.

Les plurilinguismes dont sont souvent porteurs les groupes sociaux « ordinaires », les milieux populaires, les personnes venues d'ailleurs, facilitent l'apprentissage de langues additionnelles, davantage que les dominants monolingues, mais avec deux limites : une est que leurs langues figurent rarement dans les offres de langues à l'école ou à l'université ou encore en formation continue, ce qui les empêche d'en tirer un avantage, l'autre est que l'offre scolaire ou apparentée de langues dites « étrangères » vise souvent d'autres langues dominantes que les classes dominantes se sont parfois (souvent ?) déjà pour partie appropriées, comme l'anglais, l'espagnol, l'arabe standard... et dans leurs variétés normatives, c'est-à-dire dans les variétés de classes dominantes. La boucle est bouclée.

El-Mehdi SOLTANI : *Vu la diversité des phénomènes en sociolinguistique, le chercheur trouve parfois des difficultés à définir son objet de recherche, une étape primordiale, qui permettrait de définir par la suite la méthodologie adoptée durant l'enquête. Ceci dit, le chercheur devrait délimiter et construire son objet d'étude en observant les phénomènes sociolinguistiques présents dans la société, nouveaux ou déjà existants. Selon vos recherches, quels sont les critères de la construction d'un objet de recherche et quelle approche doit-on adopter pour le faire étant donné que la société est en changement continu, de nouvelles pratiques langagières voient le jour quotidiennement ?*

Philippe BLANCHET : Ma démarche, celle que j'enseigne à mes étudiants et étudiantes, est la suivante. Une recherche a pour but de rassembler méthodiquement des éléments qui permettent de formuler une réponse argumentée, appuyée sur des observations empiriques méthodiques, à une question de recherche. Cette question s'appuie sur une problématique (NB : les étudiants confondent souvent question de recherche et problématique), c'est-à-dire sur l'identification argumentée d'un problème, fondée sur l'observation de pratiques sociales et l'état des connaissances scientifiques. Pour repérer un problème, il faut identifier des différences, désaccords, des tensions, des conflits, dans le monde social : il apparaît alors nécessaire de

chercher à comprendre les tenants et les aboutissants de ces problèmes. Les cadres épistémologiques qui sont les miens (Gramsci, Bourdieu, Morin, Marcellesi...) me portent à accorder une attention particulière à l'une des formes d'existence de ces différences et tensions : les inégalités, d'où mon travail sur les discriminations, minorations, diglossies, etc. Dès lors qu'un problème de ce type est constaté, et il en apparaît toujours avec les changements sociaux dont sociolinguistiques permanents, il y a matière à conduire une recherche pour en proposer une analyse scientifique. Cette recherche est d'autant plus nécessaire dans le monde social que les problèmes y sont souvent perçus de façon non méthodique, limitée à des expériences individuelles filtrées par des affects, des préjugés, des idéologies voire des hégémonies. Les connaissances scientifiques sont souvent contre-intuitives par rapport aux connaissances expérientielles et aux illusions d'optique ordinaires. L'une des finalités des sciences humaines et sociales est ainsi d'éclairer le débat public, les prises de décisions, les remédiations aux problèmes sur des bases plus fiables, explicites et solides.

El-Mehdi SOLTANI : *Pour revenir à notre numéro thématique portant sur " Traduction et Multiculturalisme ", quels sont, à votre avis, les impacts positifs de l'intégration de la traduction dans les programmes scolaires sur la réussite des élèves issus de milieux culturels différents ?*

Philippe BLANCHET : Il m'est difficile de me prononcer en l'absence de résultats de recherches que je connaisse sur les effets de cette introduction. Mais les éléments que j'ai sur cette question me permettent d'avancer quelques points transversaux ou à vérifier. Le premier c'est que la traduction peut contribuer à une formation aux questions culturelles, si elle est travaillée dans une perspective interculturelle ou au moins transculturelle, comme moyen de comparaison des similarités et des différences dans la conception et l'expression du monde par des groupes dans des langues différentes différents (y compris de groupes sociaux ayant des variétés différentes d'une même langue). Elle n'est pas toujours travaillée de cette façon et souvent réduite à une recherche d'équivalences linguistiques ou sémantiques. Pour un sociolinguistique, passer d'une langue à une autre, c'est passer d'une société à une autre. J'ai moi-même éprouvé cette approche dans ma traduction en provençal d'Alice's Adventures in Wonderland, traduction que j'ai auto-analysée et explicitée dans plusieurs publications. Un autre élément, dans le droit fil du précédent, est que la

traduction permet un travail sur la relativité des catégorisations du monde dans des langues différentes et des modalités d'expression linguistique de ces catégories et de leurs relations. L'approche comparative (davantage que contrastive) est devenue une pratique importante pour favoriser l'apprentissage des langues depuis le développement des approches dites « plurielles », dans la perspective des « répertoires plurilingues », en didactique des langues. Enfin, c'est plus ponctuel mais ça ouvre des enjeux plutôt larges, il est fréquent que la traduction soit utilisée comme moyen d'évaluation des apprentissages en langues. Sur ce point, il me semble que, d'une part, une reformulation moins précise est non seulement suffisante mais aussi plus pertinente qu'une traduction, dont les aspects techniques peuvent masquer une véritable compréhension du texte de départ. Et ceci d'autant plus qu'on demande souvent aux élèves de traduire vers une langue qui n'est pas la leur, avec laquelle ils sont peu ou pas à l'aise, voire qu'ils et elles ne savent pas mieux utiliser que la langue de départ. La thèse de N. Vingadessin que j'ai codirigée à Rennes a montré que les élèves massivement créolophones à La Réunion échouent souvent à traduire de l'anglais en français parce que le français n'est pas une langue dans laquelle ils sont à l'aise, ce qui conduit à sous-évaluer leur compréhension de l'anglais. On peut faire l'hypothèse, à vérifier, que ce serait le cas d'élèves algériens, par exemple « dialectophones » ou kabylophones, qui traduiraient de l'anglais en français ou en arabe standard.

El-Mehdi SOLTANI : De par son statut, le traducteur est considéré comme médiateur entre les cultures. Le texte d'arrivée est tout comme le texte original un produit sémiotique culturel. En effet, Le traducteur est un spécialiste de la communication interculturelle. Qu'en pensez-vous ? Est-ce que vous pouvez nous parler de ce lien étroit entre le traducteur et la communication interculturelle ?

Philippe BLANCHET : J'ai en partie répondu à cette question sous la question précédente. Je partage la conception de la traduction comme transfert interculturel, c'est-à-dire comme intermédiaire entre deux langues, deux cultures, deux sociétés, deux lectorats (ou plus). Cette conception du traducteur comme médiateur permet d'élaborer une conception médiane de la traduction, entre les conceptions classiques centrées soit sur le texte de départ (conception dite « sourciste »), soit sur le texte d'arrivée (conception dite « cibliste »). Cette position médiane n'occulte pas le fait que la cible à privilégier, c'est le texte d'arrivée, son lectorat, son univers linguistique,

culturel social, anthropologique. Mais je constate et je regrette que la position dominante reste la plus traditionnelle, celle centrée sur le texte de départ, sur sa langue, en écartant les effets extralinguistiques de signification par interprétation en contexte. On reste trop souvent dans une conception linguistique (que j'appelle structurolinguistique) et non sociolinguistique / interculturelle des fonctionnements de la signification. La conception interculturelle de la traduction a d'ailleurs été largement développée ces dernières décennies par de nombreux collègues.

El-Mehdi SOLTANI : -*Les erreurs commises par les traducteurs peuvent être de nature purement linguistique, causées par une maîtrise insuffisante des subtilités de la langue source. Mais elles peuvent aussi être générées par une connaissance peu profonde de la culture source. A votre avis, quel est l'impact des erreurs culturelles dans le domaine de la traduction ?*

Philippe BLANCHET : Il faudrait se mettre d'accord sur ce qu'on appelle des « erreurs de traduction ». Au-delà d'erreurs qu'on peut considérer comme manifestes par des personnes qui, effectivement, ignorent certains usages linguistiques et culturels dans une langue et font des confusions, je pense qu'il s'agit surtout et plutôt de différences d'interprétation. J'utilise la notion d'« interprétation » pour dire « construction de signification à partir d'indices langagiers, linguistiques et extralinguistiques », processus fondamental et général de compréhension, laquelle ne se limite pas à un « décodage » d'unités linguistiques, comme je l'ai proposé dans mon appareil théorique sociolinguistique. On peut être en désaccord (de léger à profond) avec l'interprétation produite par une traduction (comme pour toute signification interprétée de tout propos) et il est fréquent que l'écart soit la conséquence de désaccord sur l'interprétation (ou l'ignorance) d'indices et de catégorisations de type disons « culturels » au sens large, c'est-à-dire à la fois historiques, sociologiques, ethnologiques, anthropologiques, etc. Comme je le disais précédemment, j'ai moi-même proposé de comprendre Alice's Adventures in Wonderland d'une façon très différente des versions répandues en français, notamment de la traduction la plus connue, y compris en ré-examinant l'interprétation du texte de départ en anglais dans son contexte extralinguistique historique, politique, social, d'origine. Il se trouve que c'est un cas d'autant plus intéressant qu'il est l'un des textes littéraires les plus traduits au monde (environ 200 langues) et que ces traductions ont fait l'objet de recherches en traductologie.

Je trouve souvent affligeantes les réceptions françaises de textes provençaux assénées comme étant les seules « véridiques » : que ce soit les textes du seul écrivain de langue provençale qui ait réussi à outrepasser un peu la frontière de la diglossie littéraire, Frédéric Mistral, lu à travers une traduction mot à mot et comme s'il était de culture française — et donc très mal compris, ou que ce soit ceux d'un écrivain utilisant une langue française métissée de langue et culture provençales et populaires, Marcel Pagnol, lui aussi compris à tort comme s'il était de langue et de culture uniquement françaises et bourgeoises. J'ai analysé et publié ce que je considère comme des formes de « mécompréhensions », en tout cas d'interprétations unilatérales, ignorant notamment la part culturelle non française de ces textes, de leurs auteurs et de leurs contextes.

El-Mehdi SOLTANI : *Comment espérez-vous que cet entretien et l'appel à contribution pour le numéro thématique sur " Traduction et Multiculturalisme " contribueront à sensibiliser davantage sur le rapport étroit entre la traduction et le multiculturalisme ?*

Pourriez-vous partager quelques idées ou suggestions pour les contributeurs et lecteurs potentiels de ce numéro thématique ?

Philippe BLANCHET : Pour être très franc, j'aurais plutôt parlé de « traduction et relations interculturelles » (d'autres diraient plus directement « traduction et interculturalité » mais j'ai des objections à l'usage de la notion d'« interculturalité » que je trouve « chosifiante » par rapport à la conception processuelle qui est la mienne).

La question de la traduction est une voie précieuse et puissante pour entrer dans la compréhension de la pluralité sociolinguistique. Elle dépasse largement le champ linguistique, qui y a bien sûr sa place, et ouvre vers une approche pluridisciplinaire ou, mieux, interdisciplinaire.

Elle invite à apprendre ce que nous enseigne l'anthropologie / ethnologie, de la sociologie, de l'histoire, les sciences humaines et sociales en général, sur la diversité à la fois fonctionnelle et symbolique des humains, de leurs sociétés, de leurs façons multiples, changeantes, situées, de comprendre le monde. S'intéresser à la traduction, pratique spontanée aussi ancienne, structurante et révélatrice que la diversité des langues dans l'espèce

humaine, c'est aussi lire François Jullien, Edouard Glissant, Michel Agier, Marcel Mauss, Claude Lévi-Strauss, Martine Segalen, Jean Cuisenier, Jeanne Favret-Saada, Pierre Bourdieu, Marc Lipiansky, en plus des traductologues Jean-René Ladmiral, Maurice Pergnier, Jean Peeters, Georges Mounin, Claude Tatilon ou Umberto Eco, pour ne citer que des auteurs et autrices ayant écrit dans la langue de notre entretien, mais il y en a beaucoup d'autres dans beaucoup de langues, notamment en arabe.

Nous vous adressons nos vifs remerciements d'avoir répondu à nos questions et d'avoir apporté des éclaircissements précieux sur la thématique du présent numéro .

Propos recueillis par El-Mehdi SOLTANI

Bibliographie

- Blanchet, Ph. (coord.), 2024, *Contacts, conflits, incertitudes*, Cahiers internationaux de Sociolinguistique n°24, 190 p.
- Blanchet, Ph., 2024, « Politiques linguistiques : Principes généraux et orientations spécifiques en contexte français », P. Klein (Dir.), *Identité, politique et aménagement linguistiques*, Strasbourg, Fédération Isace Bilingue, p. 107-116.
- Blanchet, Ph., 2024, « Distance, proximité et langue(s) de référence mobilisée(s) nas estratégias de desenvolvimento da intercompreensão », em C. Degache, R. Célia Da Silva, A. P. Andrade Duarte, D. Akie Hirakawa, L. Rodrigues Alves Diniz (org.), *Distâncias e proximidades na aprendizagem das línguas: representações, práticas e materiais*, São Paulo (Brasil), p. 23-38.
- Blanchet, Ph., 2023, « Articuler le social et le didactique : une vie de chercheur intensément plurilingue » dans Molinié, M. (Dir.), *Autobiographie, réflexivité, et construction des savoirs en didactique des langues*, Paris, L'Harmattan, p. 165-182.
- Blanchet, Ph., 2023, « Les enjeux théoriques du concept de langue polynomique pour la sociolinguistique française et générale », dans Foued

Laroussi (Dir.), *Jean-Baptiste Marcellesi, le sociolinguiste, le pionnier, l'homme*, Louvain-la-Neuve, Academia-EME, p. 85-103.

- Blanchet, Ph., 2023, « Nouveaux regards sur la variabilité de la transmission des langues en contextes migratoires », dans Abdelhamid BELHADJ HACEN Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF (Dir.), *Les familles de migrants algériens en France et leurs langues. Pratiques, représentations et transmissions*, Oran (Algérie), Centre de Recherche en Anthropologie Sociales et Culturelle, p. 13-20.

Les entretiens de la revue CDLC :

1-SOLTANI, El-Mehdi, (2023) ,Entretien avec Malika Fatima BOUKHELOU, Professeure des universités « *La participation aux activités scientifiques contribue indéniablement à la formation des jeunes chercheurs* », Numéro Varia, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(1),397-406. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/229523>

2-BRAHMI,Souad, (2023), Entretien avec Djawad Rostom TOUATI :Livre, l'autre face de la littérature, Numéro Varia, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(1),407-412. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/229524>

3-LATACHI , Imene, (2023), Entretien avec le dramaturge Bouziane Ben Achour : « *Il faut se réinventer pour être en phase avec son temps.* » , Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(2), 562-569. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/233239>

4-TOUMI, Younes, (2023), Entretien avec l'écrivaine Lynda CHOUITEN « *La vie est la source de la littérature et la littérature doit être fidèle à la vie* », Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(2), 570-570. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/233240>

5-SOUALAH, Keltoum (2023), À la Rencontre de Mohammed Dib : Entretien avec une Enseignante Universitaire et Gardienne de l'Héritage Littéraire BENMANSOUR BENKELFAT Sabiha, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(3), 144-155. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/241587>

Entretien avec Philippe Blanchet, Professeur de sociolinguistique à l'université de Rennes 2-France - et auteur de "Discriminations : combattre la glottophobie"

6-SOLTANI , El-Mehdi., (2023), Entretien avec Assia DIB, Présidente de la Société internationale des amis de Mohammed DIB (SIAMD), Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels [En ligne], 1(3), 134-143. Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/241586>

7-ARRAR, Salah ,. (2023), L'œuvre dibienne approchée et analysée par Hervé Sanson : Entretien avec un spécialiste de littératures francophones du Maghreb, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(3), 156-165. Disponible sur le lien :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/241588>